

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
DE LAWILAYA DE MILA

Numéro d'identification fiscale : 099043019059513

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

19 /2026

Un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales entrant dans le cadre de l'opération intitulée :
Rénovation du réseau de distribution des mechtas Ain Toub et Oum El Hannak Commune de Rouached
Est lancé pour la réalisation des travaux relatifs au projet intitulé:

« Rénovation du réseau de distribution des mechtas Ain Toub et Oum El Hannak
Commune de Rouached»

Peuvent participer à cette appel d'offre les entreprises répondant aux critères d'éligibilité suivants :

- 1) Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelles en activité principale hydraulique catégorie **trois (03)** et plus.
- 2) Réaliser au moins un projet similaire ou semblable

En cas de groupement :

Conformément aux dispositions les articles 44 et 55 du Loi n° 12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marché publique et l' article 57 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement.

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'hydraulique : Rue de L'A.L.N – Mila, tel n° **031 47 79 53 / 031 47 78 82** fax n° **031 47 79 54**, dès la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux

▪ Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. décrites dans l'article 14 en cahier des charges conformément au Loi n° 12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marché publique et décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 **portante réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.**

- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** » ou « **offre financière** », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « **A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et jugement des offres** »

Projet : « Rénovation du réseau de distribution des mechtas Ain Toub et Oum El Hannak Commune de Rouached»

- La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours a partir de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou par voie de presse écrite quotidiens nationaux ou de presse électronique agréées ou portail électronique des marchés publics.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Le dépôt des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres de **08 H à 12 H**,

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique à **Quatorze (14) heures** au siège de la direction de l'Hydraulique de la wilaya de MILA sis à l'adresse ci-dessus, le jour correspondant à la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la duré équivalente à la **duré de préparation des offres augmentée de Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de dépôt des offres.